

N°1942

du 24  
mars  
2026



# L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

**OPINION** : de Catherine Noulo-Kmey Djayouri, vice-présidente de l'ANSOT

## SUSPENSION DES GVEC ET AVEC AU TOGO

L'analyse sociologique d'une décision aux enjeux sociaux majeurs <sup>P.6</sup>

## LES RÉPERCUSSIONS DU CONFLIT AU MOYEN-ORIENT

Les prix d'engrais bondissent de 40%, <sup>P.4</sup>  
inquiétude dans le monde agricole au Togo

## FESTIVAL FILBLEU <sup>P.4</sup>

Bella Bellow à l'affiche à Aného

# RÉGULATION ET PRÉSERVATION DES RESSOURCES NATURELLES Ce qui va changer <sup>P. 3</sup>

*\*Une coupe d'arbres limitée dans les domaines privés et une injonction aux propriétaires de dépôts et scieries*

### EN PLUS...

#### AGRICULTURE

##### RESTAURATION ET GESTION DURABLE DES TERRES ET DES ÉCOSYSTÈMES DÉGRADÉS DANS LA RÉGION DES SAVANES

Huit villages expérimentent le Projet d'Appui à la Transition Agroécologique des Exploitations Familiales (PATAEF)

#### SOCIÉTÉ

##### FAMILLES RECOMPOSÉES AU TOGO

Entre rejet, craintes et attachement aux modèles traditionnels

#### COMMÉMORATION

##### ACCÈS À L'EAU EN AFRIQUE

Un défi majeur au cœur de la Journée mondiale 2026

### SANTÉ

## LA TRISOMIE 21

Journée mondiale, le 21 mars 2026

sous le thème : «*Ensemble contre la solitude*»

Un arrêté ministériel et une circulaire en moins d'une semaine. Par ces deux actes administratifs, le ministère de l'environnement, des ressources forestières, de la protection côtière et du changement climatique a voulu poser de nouvelles bases pour la régulation et la préservation des ressources naturelles au Togo. Pour se faire, les différents services régionaux du ministère sont tenus d'exercer avec probité leur rôle de contrôle et de respect de la loi. Tandis que les exploitants de ressources forestières devront se conformer impérativement aux nouvelles exigences...



Prof. Dodzi KOKOROKO, Ministre de l'environnement, des ressources forestières, de la protection côtière et du changement climatique

**1er réseau 4G au Togo  
et dans l'UEMOA**

**Yas**

## TRADITIONS

TISLIM-DIFOINI 41<sup>e</sup> édition, dans la communion des peuples de la Kéran

Elles étaient toutes présentes le samedi 14 mars 2026 à Nadoba les populations de la préfecture de la Kéran pour leur fête traditionnelle TISLIM-DIFOINI. C'était le samedi 14 mars dernier.

TISLIM-DIFOINI est la grande fête de la préfecture de la Kéran qui marque un moment de communion et de mémoire collective pour toutes les communautés de la région dont les fils autochtones, établis sur toute l'étendue du territoire et ceux de la diaspora se retrouvent pour un objectif commun. Profondément ancrée dans les traditions locales, elle est célébrée comme une fête des moissons et une cérémonie d'initiation marquant l'entrée des jeunes dans la vie adulte, tout en rendant hommage aux ancêtres pour les récoltes et en sollicitant leurs bénédictions pour les saisons à venir. Voilà paraphrasés les pro-

pos du ministre du Tourisme, de la Culture et des Arts, ministre Isaac TCHIAKPE, représentant le Président du Conseil, Faure GNASSINGBE, pour définir cette importante commémoration qui fait partie intégrante des coutumes togolaises.

"Tous rassemblés autour de notre culture pour protéger et transformer", le thème de l'édition 2026 invite les populations à préserver l'identité culturelle tout en inscrivant dans une dynamique de transformation et de développement socio-économique. Selon les organisateurs, cette thématique s'inspire de la vision des plus

hautes autorités du pays et appelle les populations à s'unir autour de leur patrimoine culturel afin de le protéger et de le valoriser au service du développement local.

Dans une ambiance de cohésion totale et de convivialité, les populations ont chanté, dansé, défilé, mangé et bu ensemble, avec et devant les autorités administratives, les chefs traditionnels, les élus locaux. Les cultures de la région moissonnées ont été exhibées, des prières ont été adressées à l'endroit des dieux et du Père créateur de l'univers pour avoir donné à manger aux peuples et surtout pour que les prochaines



saisons soient plus généreuses et abondantes.

Dans un élan de solidarité et de mobilisation des populations, des discours d'unité et de renforcement du vivre-ensemble ont été prononcés pour amener chacun à croire à nos

cultures qui sont un levier important de consolidation de la paix et d'accompagnement du développement de notre pays le Togo. Le ministre Tchiakpé insistera alors sur "la nécessité de préserver et de transmettre ce patrimoine aux générations

futures, tout en encourageant les initiatives visant à valoriser les richesses culturelles dans une perspective de développement touristique et économique.

Vivement la 42<sup>e</sup> édition de TISLIM-DIFOINI !

## THÉÂTRE

## Kaï Rematriation à l'Institut français du Togo, ce 24 mars

Kaï Rematriation est une création artistique togolaise qui explore la mémoire coloniale à partir des objets du patrimoine dispersés dans les collections européennes. Plus qu'une simple restitution matérielle, le projet propose une véritable "restitution de mémoires", en réactivant la puissance symbolique, affective et politique de ces objets à travers des récits contemporains collectés sur le terrain.

À la différence des démarches institutionnelles centrées sur les États et les objets emblématiques, Kaï Rematriation adopte la notion de rematriation, qui déplace le regard vers les savoirs situés, les pratiques ordinaires et les cosmologies locales, souvent féminines ou vernaculaires, longtemps effacées par le récit colonial. Il s'agit ainsi de réparer non seulement par le retour des objets, mais aussi par leur reconnexion à des contextes vivants, relationnels et culturels.



La création s'appuie sur une méthodologie de recherche-crédation mêlant enquête de terrain et formes scéniques brèves appelées "racontottes". Sur scène, une kora installe un univers spatio-temporel troublé où se mêlent voix, danses et images. Les récits évoquent notam-

ment Julius Smend et les violences coloniales subies par les peuples Agomé et Agotimé, révélant en filigrane les conditions d'extraction des objets togolais vers l'Europe. Entre réalité et fiction, Kaï Rematriation interroge avec force la restitution et la réparation.

## NÉCROLOGIE

## Bruno Salomone, l'acteur et humoriste français s'en est allé à 55 ans

Bruno Salomone, né le 13 juillet 1970 à Villeneuve-Saint-Georges (Val-de-Marne) et mort le 15 mars 2026, est un acteur et humoriste français. Il était également actif dans le milieu du doublage. Bruno Salomone est principalement connu pour avoir incarné le personnage de Denis Bouley dans la série télévisée Fais pas ci, fais pas ça, diffusée sur France 2 entre 2007 et 2017. Il a acquis une première notoriété nationale à la fin des années 1990 en tant que membre de la troupe comique des Nous C Nous, aux côtés notamment de Jean Dujardin. L'acteur est également une figure importante du doublage en France, prêtant sa voix à des personnages de films d'animation comme "Le Monde de Nemo" ou "Incroyable mais vrai !". Au cinéma, il a participé à plusieurs succès populaires, dont le film "Brice de Nice" où il interprétait le rôle d'Igor d'Hossegor. Enfin, il s'est illustré sur scène par plusieurs one-man-shows et par sa participation vocale récurrente en tant que voix off de l'émission Burger Quiz.

Enfant unique, Bruno Salomone passe son enfance à Marseille où sa mère, flamande, est couturière et son père, sicilien, est plombier, avant que sa famille ne s'installe à Villeneuve-Saint-Georges (Val-de-Marne).

Au milieu des années 1990, après avoir obtenu un Bac C au lycée Georges-Brassens de Villeneuve-le-Roi, il se rend compte qu'il n'est pas assez bon élève pour devenir vétérinaire. Il

commence à écrire des sketches qu'il joue dans de petites salles de café-théâtre tout en enfila le costume de Dingo chez Euro Disney pendant deux ans. En 1995, il participe à une VHS promotionnelle sur la sortie de la PlayStation. En 1996, il accède à la notoriété, grâce à un humour jouant sur les codes de l'humour absurde, en remportant le télé-crochet Graines de star diffusé sur M6.

En 1998, Bruno Salomone se produit régulièrement au café-théâtre Le Carré Blanc (rue Fontaine à Paris) et devient l'un des membres de la troupe Nous Ç Nous, avec notamment Éric Collado, Emmanuel Joucla, Éric Massot et Jean Dujardin, qui fera les beaux jours de l'émission de Patrick Sébastien, Fiesta, sur France 2. Avec Dujardin, il participe à l'émission Farce Attaque sur France 2, puis entame une carrière solo au début des années 2000. En 2000, il joue dans son premier one-man-show, N'est pas cochon d'Inde qui veut, suivi en 2003 de Bruno Salomone au Bataclan. Il poursuit également une carrière de comédien à la télévision (il est aussi la voix off du jeu Burger Quiz présenté par Alain Chabat sur Canal+, et plus tard sur TMC) et fait ses débuts au cinéma dans Gamer (2001) aux côtés de Saïd Taghmaoui.

En 2004, il retrouve Jean Dujardin et Éric Collado au cinéma pour la comédie Brice de Nice, lancée à la suite du succès télévisuel de Dujardin dans Un gars, une fille. En 2005, il fait un



passage dans la 2<sup>e</sup> saison de la série Kaamelott dans le rôle de Caius, un soldat romain occupant en garnison sur l'île de Bretagne, rôle qu'il reprendra en 2009. En 2006, il joue dans le téléfilm familial Au secours, les enfants reviennent !, de Thierry Binisti. À partir de 2007, il prête ses traits à l'un des personnages principaux de la série de France 2 Fais pas ci, fais pas ça, Denis Bouley, un père de famille recomposée tendre et attachant, aux côtés d'Isabelle Gélinas. La série connaît un large succès critique puis commercial. Le succès du programme lui permet de faire des choix à long terme. En 2008, Bruno Salomone joue dans la comédie romantique État de manque de Claude d'Anna, diffusée sur France 2. En 2009, il participe au téléfilm Le temps est à l'orage de Joyce Buñuel, avec Pierre Mondy (TF1).

(suite à la page 6)

## SANTÉ

## LA TRISOMIE 21

Journée mondiale, le 21 mars 2026  
sous le thème : "Ensemble contre la solitude"

La trisomie est une maladie génétique qui survient lorsqu'un individu possède trois copies d'un chromosome particulier au lieu des deux habituelles. Ce matériel génétique supplémentaire peut entraîner divers problèmes de développement et de santé, selon le chromosome affecté. La trisomie est importante non seulement en raison de son impact sur la santé individuelle, mais aussi de ses implications pour les familles et la société. Comprendre la trisomie est essentiel pour un diagnostic précoce, une prise en charge et un soutien aux personnes atteintes et à leurs familles.

Maurille AFERi

## Quelle est l'origine de la Journée mondiale de la Trisomie 21 ?

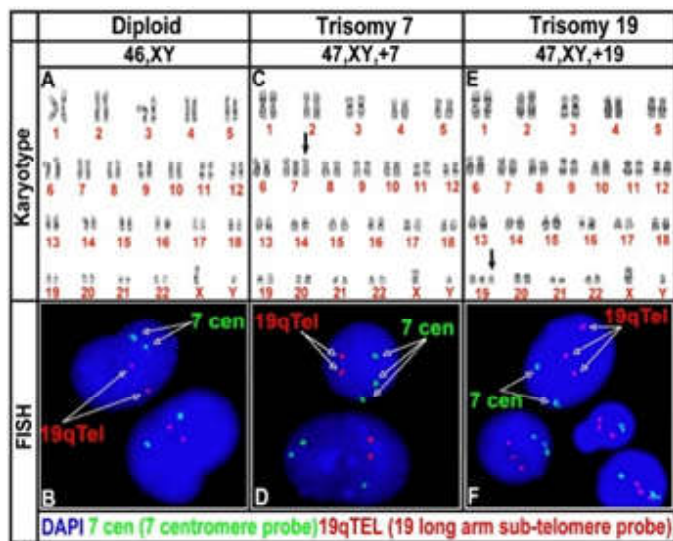
En décembre 2011, l'Assemblée générale des Nations Unies décide de proclamer le 21 mars comme la Journée mondiale de la Trisomie 21. Dans une résolution adoptée le 19 décembre 2011, elle invite « tous les États Membres, les organismes compétents du système des Nations Unies et les autres organisations internationales, ainsi que la société civile (y compris les organisations non gouvernementales et le secteur privé) à célébrer comme il se doit la Journée, afin de sensibiliser l'opinion publique à cette question ». À partir de 2012, ce syndrome est ainsi mis à l'honneur chaque année à l'occasion d'une Journée de sensibilisation orchestrée par l'Association Down Syndrom International et largement suivie par toutes les associations concernées. « Cette campagne est en lien avec la campagne de Down Syndrome International, car c'est un sujet mondial : se donner les moyens d'une société qui inclut toutes les personnes qui la composent, c'est-à-dire qui n'en exclut aucune. Pour cela, il est indispensable de permettre une accessibilité universelle pour toutes les personnes en situation de handicap (école, loisirs, travail, services publics, lieux de vie et de culture...) pour permettre aux personnes concernées de pouvoir y prendre part comme les autres », annonce Nathanaël Raballand, le Président de Trisomie 21 France.

## La trisomie 21

La trisomie 21 (ou syndrome de Down) est un arrangement chromosomique naturel qui a toujours fait partie de la condition humaine, qui existe dans toutes les régions du monde et qui a généralement des conséquences différentes sur le style d'apprentissage, les caractéristiques physiques ou la santé.

Un bon accès aux soins de santé, aux programmes d'intervention précoce et à une éducation ouverte à tous, ainsi que des travaux de recherche appropriés, sont indispensables à la croissance et au développement de l'individu.

En décembre 2011, dans sa résolution 66/149, l'Assemblée générale a décidé de proclamer le 21 mars Journée mondiale de la trisomie 21, qui sera célébrée chaque année à partir de 2012. Elle invite tous les



États Membres, les organismes compétents du système des Nations Unies et les autres organisations internationales, ainsi que la société civile, y compris les organisations non gouvernementales et le secteur privé, à célébrer comme il se doit la Journée, afin de sensibiliser l'opinion publique à cette question.

## Prévalence

Il est estimé que la prévalence du syndrome de Down est comprise entre 1 sur 1 000 et 1 sur 1 100 naissances vivantes à travers le monde. Chaque année, environ 3 000 à 5 000 enfants naissent avec cette anomalie chromosomique. Il y aurait environ 250 000 familles touchées par le syndrome de Down aux États-Unis d'Amérique.

La qualité de vie des personnes vivant avec le syndrome de Down peut être améliorée en répondant à leurs besoins de soins de santé grâce notamment à des contrôles médicaux réguliers pour surveiller leur condition physique et mentale et pour fournir, en cas de besoin, une intervention : physiothérapie, ergothérapie, orthophonie, conseil ou éducation spéciale. Les personnes porteuses de trisomie 21 peuvent atteindre une qualité de vie optimale lorsqu'elles bénéficient de l'appui et des soins de leurs parents, d'un bon suivi médical et d'un système de soutien communautaire adapté avec, par exemple, une éducation inclusive à tous les niveaux. Grâce à ces soutiens, leur intégration dans la vie sociale et leur épanouissement personnel sont facilités.

## Ensemble contre la solitude

Le thème de la Journée 2026, « Ensemble contre la solitude », vise à mieux faire comprendre à quel point la solitude touche de manière disproportionnée les personnes atteintes de trisomie 21 et d'autres déficiences intellectuelles, ainsi que leurs familles.

Il souligne que la solitude n'est pas seulement un sentiment émotionnel, mais un problème de santé grave qui peut entraîner de l'anxiété, de la dépression et des dommages physiques, souvent liés à l'exclusion sociale et à la stigmatisation.

La campagne appelle à une véritable inclusion dans les écoles, les lieux de travail et les communautés, en soulignant que le simple fait d'être présent ne signifie pas être inclus ou véritablement connecté. Elle insiste sur le fait que chacun - individus, familles, organisations, écoles, employeurs et gouvernements - a un rôle à jouer dans la création d'espaces accueillants et de relations significatives pour aider les personnes à se sentir intégrées.

Le thème présente le sentiment de solitude comme une question relevant des droits humains et appelle à une action collective afin que la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées se traduise par des changements concrets qui mettent fin à l'isolement et favorisent la pleine participation à la société.

Briser l'isolement des personnes porteuses de trisomie 21

(suite à la page 6 et 7)

## RÉGULATION ET PRÉSERVATION DES RESSOURCES NATURELLES

## Ce qui va changer

**\*Une coupe d'arbres limitée dans les domaines privés et une injonction aux propriétaires de dépôts et scieries**

Un arrêté ministériel et une circulaire en moins d'une semaine. Par ces deux actes administratifs, le ministère de l'environnement, des ressources forestières, de la protection côtière et du changement climatique a voulu poser de nouvelles bases pour la régulation et la préservation des ressources naturelles au Togo. Pour se faire, les différents services régionaux du ministère sont tenus d'exercer avec probité leur rôle de contrôle et de respect de la loi. Tandis que les exploitants de ressources forestières devront se conformer impérativement aux nouvelles exigences.

## Late Pater

Déjà le 13 mars 2026, une circulaire encadre la coupe d'arbres dans les domaines privés. Laquelle coupe d'arbres est limitée. Le directeur régional de l'environnement est désigné, dans son ressort territorial, pour recevoir la demande de coupe, accompagnée d'une pièce d'identité et d'un document attestant la propriété du domaine. Le texte trace la voie qui mène à la délivrance, à titre exceptionnel, des autorisations de coupe d'arbres dans les domaines privés par le directeur régional de l'environnement : d'abord, une visite obligatoire de site est effectuée dans les 24 heures qui suivent le dépôt de la demande et un procès-verbal est établi ; ensuite, l'inspection générale de l'en-

vironnement doit émettre un avis de non-objection dans un délai de 24 heures. En cas d'avis favorable, l'autorisation est délivrée dans un délai maximal de 24 heures. L'acte d'acceptation est valable pour cinq jours et l'abattage doit se faire en présence du directeur préfectoral de l'environnement ou d'un agent des eaux et forêts. «Les autorisations concernent uniquement les pieds isolés et les plantations privées de teck, dans la limite de dix pieds par requérant», précise la circulaire. Et chaque autorisation délivrée doit être consignée dans un registre spécifique avec une copie qui est transmise à l'inspection générale de l'environnement pour faciliter tout contrôle ultérieur.

Le 17 mars 2026, les modalités d'obtention des attestations, agré-

ments, autorisations, permis et certificats dans le secteur forestier sont fixées. Selon l'arrêté ministériel, les propriétaires de plantations âgées d'au moins trois ans peuvent demander une attestation de reboisement, délivrée gratuitement sous dix jours ouvrés ; la coupe de bois est soumise à une autorisation préalable du ministre chargé des ressources forestières qui la délivre sous vingt jours et en précise la durée de validité. L'agrément d'importateur de produits forestiers est valable pour dix-huit mois et celui d'exportateur pour une période d'un an. Le transport des produits forestiers est soumis à une double exigence (une autorisation accordée sous vingt jours et un permis de circulation délivré en 24 heures) et doit s'effectuer dans un délai maximum de trois jours. Tan-

dis que la circulation du bois de chauffe et des produits dérivés (portes, bancs, cadres) requiert un laissez-passer délivré par la direction préfectorale du ministère chargé des ressources forestières. En plus, l'ouverture d'un dépôt ou d'une scierie à but lucratif nécessite un agrément et tout dossier de demande d'agrément doit comporter la localisation GPS. «Les propriétaires de dépôts et scieries à but lucratif n'ayant pas d'autorisation d'ouverture disposent d'un délai de 45 jours ouvrés pour se conformer aux nouvelles exigences», ajoute l'arrêté.

Dans les deux cas, le ministère de l'environnement appelle les responsables régionaux et préfectoraux à appliquer les nouvelles dispositions avec rigueur et intégrité, afin de garantir une protection effi-



cace du patrimoine écologique national. De son côté, chaque acteur est tenu d'un sens élevé de responsabilité et de professionnalisme dans la mesure où l'application rigoureuse des nouvelles dispositions est présentée comme un gage de gouvernance améliorée et de gestion durable du patrimoine forestier national. Des contrôles et accompagnements sont prévus

pour assurer la transparence dans la délivrance des autorisations, la cohérence des interventions des services forestiers et le respect des délais et des conditions fixées, rassure le ministère.

Autre précision : les différents documents délivrés ne peuvent être cédés et deviennent caducs à l'expiration de leur validité.

## RESTAURATION ET GESTION DURABLE DES TERRES ET DES ÉCOSYSTÈMES DÉGRADÉS DANS LA RÉGION DES SAVANES

**Huit villages expérimentent le Projet d'Appui à la Transition Agroécologique des Exploitations Familiales (PATAEF)**

Il est indiqué que dans la région des savanes en général et dans la préfecture de Tône en particulier, les exploitants familiaux contribuent, à travers des pratiques agricoles inadaptées, aggravées par les effets des changements climatiques, à la dégradation progressive de leurs terres et des ressources naturelles. Une situation qui compromet sérieusement leur sécurité alimentaire.

## Eric J.

L'approche agroécologique, pratiques agricoles et d'élevage qui valorisent les mécanismes biologiques pour une production accrue, durable et saine, apparaît alors comme une alternative de relever le défi de la résilience face à l'insécurité alimentaire et aux déficiences nutritionnelles qui affectent les ménages pauvres. Le Projet d'Appui à la Transition Agroécologique des exploitations familiales (PATAEF) veut accompagner les communautés dans ce sens.

Dans la région des savanes, le projet qui vient de connaître son lancement sera mise en œuvre sur une période de trois (3) ans. « Le projet va contribuer à la restauration des sols et des écosystèmes dégradés par la promotion de pratiques agroécologiques innovantes, au renforcement de la résilience économique des exploitations familiales à travers l'appui aux activités génératrices de revenus, ainsi qu'à l'amélioration de la productivité, de l'accès au marché et au microcrédit », font savoir les initiateurs parmi lesquels se trouvent l'ONG RAFIA connue dans la région. Gaëtan Biegniebe, le directeur exécutif a indiqué que le projet réaffirme l'engagement de l'ONG Rafia et de ses partenaires à soutenir les exploitations agricoles familiales vers des systèmes de production plus accrues, résilients et respectueux de l'environnement.

Le chef de projet Makayaba Mabadjema a relevé qu'avec l'impact des changements climatiques, il a été observé une dégradation progressive de la qualité des sols et de la



rentabilité agricole. Les exploitants agricoles utilisent encore des intrants chimiques au lieu des intrants organiques. « Ce projet vise donc à promouvoir l'utilisation des intrants organiques et à amener les

exploitants familiaux à s'approprier les bonnes pratiques agroécologiques afin d'optimiser leurs productions », a-t-il ajouté.

Appuyé financièrement par l'Agence française de développement

(AFD) à hauteur de 700 000 €, ce sont huit villages de quatre communes de la préfecture de Tône qui bénéficient des activités inscrites dans la mise en œuvre du projet. Il s'agira de restaurer 100 ha de terres et d'écosystèmes dégradés, de renforcer les capacités de 270 exploitants familiaux dont 70% de femmes et jeunes en agroécologie et de renforcer les capacités de production de 18 coopératives de transformation des produits agricoles, de production d'intrants organiques et 8 pépiniéristes. On parle aussi de la conduite de 24 champs écoles et l'aménagement de sites de production maraîchère.

Le projet accompagnera donc les exploitants dans l'adoption de pratiques agroécologiques. Il soutient également la diversification de leurs revenus à travers le développement

de l'élevage, du maraîchage et la transformation des produits agricoles et des produits forestiers non ligneux (PFNL). Par ailleurs, le projet favorise la concertation entre les acteurs du secteur agricole et renforce leurs capacités en agroécologie afin de faciliter une diffusion à plus grande échelle dans toute la préfecture.

Le PATAEF fait corps avec le 2<sup>e</sup> objectif de développement durable (ODD) des nations unies qui vise à éradiquer la faim et la malnutrition en garantissant l'accès à une alimentation sûre, nutritive et suffisante pour tous. Il appelle à la mise en place de systèmes de production alimentaire et de pratiques agricoles durables et résilientes.

Il est à souligner qu'outre l'ONG RAFIA, le porteur du projet, le consortium d'ONG composé pour la mise

en œuvre comprend Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF), l'Union Féminine des Savanes (UNIFESA) et l'Union Régionale des Organisations de Producteurs de Céréales des Savanes (UROPC-S).

Il est à signaler que dans la région des plateaux, le projet « EcoFemmes : Agriculture bio et énergie verte », a été aussi lancé pour des pratiques agricoles durables et des solutions énergétiques innovantes. Financé à de plus de 52 millions de francs CFA de la part de l'OIF, il sera mis en œuvre sur une période de 36 mois et touchera 130 femmes rurales de la commune. Le projet prévoit la mise à disposition d'espaces agricoles sécurisés à Volové (1,39 hectare) et à Nyivé Wodomé (2 hectares) afin de permettre aux bénéficiaires de pratiquer l'agriculture biologique et d'améliorer leurs rendements.

## QUALITÉ D'EXPÉRIENCE CLIENT DE L'INTERNET MOBILE EN 2025

**Yas Togo et Moov Africa Togo affichent les deux meilleures performances au sein de l'UEMOA**

## Late Pater

Communiqué de l'ARCEP Togo – Chaque année, les performances des opérateurs mobiles en termes de Qualité d'expérience client (QoE) sont évaluées sur le plan international par Nperf, la référence mondiale et indépendante pour la mesure de l'expérience utilisateur des services de l'Internet, notamment la vitesse de connexion et les usages. Cette évaluation porte sur cinq (5) indicateurs clés de la QoE de l'internet, à savoir : le débit moyen descendant, le débit moyen montant, la latence, la navigation web et le streaming vidéo. L'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes (ARCEP), dans le cadre de sa démarche basée sur la régulation par

la donnée, publiée, pour l'année 2025, les résultats des deux opérateurs mobiles Yas Togo et Moov Africa Togo ainsi qu'une analyse comparative avec les autres opérateurs au niveau sous-régional et continental. À l'instar de l'édition précédente, l'étude ressort le bilan des performances de l'internet mobile au Togo, toutes technologies confondues, en les comparant à celles d'autres pays, avec un accent particulier sur la 4G qui représente près de 85% du trafic national.

Au plan national : sur l'ensemble des technologies et indicateurs, Yas Togo offre la meilleure qualité d'expérience de l'internet mobile devant son concurrent Moov Africa. Spécifiquement pour l'internet 4G, les deux opérateurs affichent de bons débits descendants (56,37 Mb/



s pour Yas Togo contre 53,09 Mb/s pour Moov Africa Togo). Par contre, leurs performances restent relativement limitées en navigation web et streaming vidéo. Au plan régional (UEMOA) : sur l'ensemble des technologies et indicateurs, Yas Togo et Moov Africa Togo occupent respectivement le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>ème</sup> rang de la qualité d'expérience client de l'internet mobile. Avec la précision



que les opérateurs mobiles de la Guinée Bissau, du Mali et du Niger n'ont pas été pris en compte par l'étude pour cause d'insuffisance des données collectées. Et au plan continental, sur l'ensemble des technologies et indicateurs, Yas Togo et Moov Africa Togo figurent parmi le top 10 des opérateurs se positionnant respectivement au 7<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup> rang. EMTEL Maurice est le meilleur opérateur africain. Spécifiquement pour le débit descendant 4G, Yas Togo se hisse à la 3<sup>ème</sup>

place et Moov Africa Togo à la 5<sup>ème</sup>. My.T Maurice, meilleur opérateur africain sur la 4G, a un débit descendant de 94,73 Mb/s.

L'ARCEP salue les bonnes performances de l'internet mobile des deux opérateurs du Togo au plan national, régional et continental. Toutefois, la qualité d'expérience reste encore assez loin des attentes sur les deux usages dominants de l'internet mobile que sont la navigation web et le streaming vidéo. Elle exhorte donc les deux opérateurs à poursuivre cette dynamique d'amélioration continue en se rapprochant des meilleurs opérateurs afin d'offrir aux consommateurs togolais une expérience de plus en plus satisfaisante.

## LES RÉPERCUSSIONS DU CONFLIT AU MOYEN-ORIENT

## Les prix d'engrais bondissent de 40%, inquiétude dans le monde agricole au Togo

Cette année, il semble que le gouvernement togolais va puiser encore un peu plus dans ses réserves pour subventionner la fourniture des engrais aux agriculteurs ou à défaut, ces derniers se verront acheter le sac d'engrais à prix d'or. La fermeture du détroit d'Ormuz (Moyen Orient) où le trafic maritime commercial a été suspendu, suite au conflit qui mine la région du golfe persique, a fait flamber le prix de l'engrais à l'international. 33 % des engrais transportés par voie maritime passent par ce détroit. De plus, la région du Golfe persique représente actuellement environ 49 % des exportations mondiales d'urée et 30 % des exportations mondiales d'ammoniac. Et quand cette région s'enrhume, c'est presque le monde agricole, surtout de l'Afrique et principalement du Togo qui tousse.

F. Woussou

En effet, chaque année, le Togo met à la disposition des producteurs agricoles plus de 70 000 tonnes d'engrais aux exploitants (85 000 tonnes pour la campagne 2025-2026). Par-dessus, l'engrais est abondamment subventionné. Pour un achat à hauteur de 30 000 F CFA, le sac de 50 kg est laissé ces dernières années aux paysans à 18 000 F CFA. En 2025, la subvention est évaluée environ 18 milliards F CFA.

Dans une tribune publiée chez nos confrères de Agridigitale, Lambert Dameto NAYANTE, Consultant international, Expert agricole, Président de l'association des professionnels des importateurs et distributeurs d'engrais du Togo indique qu'au moment où les rendements agricoles ne sont pas au rendez-vous et que l'utilisation des engrais par hectare avoisine les 22.5 kg par hectare au lieu de 150 kg selon les cultures moyennes mondiale, cette crise viendra encore plomber les efforts des Etats qui viennent de se remettre du choc de la Covid-19 et ses conséquences sur

l'insécurité alimentaire Le moment ne pourrait pas être plus mal choisi. « Le pic des achats d'engrais se situe en avril et en mai, ce qui coïncide exactement avec la période pendant laquelle le détroit devrait rester totalement fermé selon le scénario de conflit le plus probable. Si le conflit se résout en 4 semaines par une désescalade, l'augmentation du prix des engrais se situerait entre 20 et 25% du prix actuel ce qui entrainera aussi la hausse des prix des produits agricoles saison 2026/2027 », fait savoir l'expert.

Autrement, au cas où le conflit se prolonge, il n'est pas exclu que la hausse des prix des engrais atteigne les 50% du prix actuel ce qui va entrainer la baisse de la production agricole dans toute la sous-région.

Lambert Dameto NAYANTE, estime qu'il est donc urgent que les États prennent des initiatives pour faire une commande groupée avec les acteurs du secteur des engrais pour assurer un approvisionnement d'urgence. Ceci pour éviter la chute vertigineuse des systèmes de production agricole dans nos pays et l'augmentation des

coûts des importations des denrées alimentaires qui s'en suivront.

Les autorités nationales togolaises (le président du Conseil, le ministre de l'Agriculture, le ministre des Finances et le Parlement) sont invitées à prendre des mesures urgentes que la situation exige.

Le Consultant international fait savoir qu'il ne s'agit pas de réformes à long terme, mais de mesures d'urgence face à une situation d'urgence : Suspendre immédiatement tous les droits de douane et taxes sur les importations d'engrais ; Réduire les frais de manutention relatif aux déchargements des engrais au port de Lomé en période de crise mondiale d'approvisionnement des engrais ; Lancer des achats d'urgence groupé avec les autres pays de la sous-région en associant les opérateurs économiques et les institutions bancaires de la sous-région ; Élargir le système de crédit agricole et le système de subvention des engrais car il est essentiel de veiller à ce que les prix soient au niveau actuel de la campagne 2024/2025 ; Réactiver une rencontre avec les professionnels du

secteur national des engrais avec le gouvernement ; Créer une réserve stratégique nationale d'engrais.

Optimiste tout de même, le Président de l'association des professionnels des importateurs et distributeurs d'engrais du Togo confie que malgré la rareté des pluies, la sécheresse, la perte des récoltes, la baisse des prix des produits agricoles, les restrictions sur les exportations des



Lambert Dameto NAYANTE, Consultant international, Expert agricole, Président de l'association des professionnels des importateurs et distributeurs d'engrais du Togo

produits, le coût élevé des intrants agricoles, les défis liés à la mécanisation et à l'accès au crédit agricole,

des actions de lobbying s'intensifieront pour une campagne agricole réussie.

## FAMILLES RECOMPOSÉES AU TOGO

## Entre rejet, craintes et attachement aux modèles traditionnels

Au Togo, la famille recomposée gagne progressivement du terrain sous l'effet des divorces, des séparations et des nouvelles unions. Pourtant, cette réalité sociale reste loin de faire l'unanimité. Dans plusieurs foyers, hommes et femmes expriment encore une forte réticence face à ce modèle familial qu'ils jugent complexe, voire source de conflits.

Etonam Sossou

« Ce n'est pas ma conception de la famille »

À Lomé comme à l'intérieur du pays, certains Togolais continuent de privilégier la famille dite traditionnelle, composée des deux parents biologiques et de leurs enfants. Pour eux, la famille recomposée bouleverse les repères. « Je respecte les choix des autres, mais moi, je ne peux pas élever les enfants d'un autre homme », confie Kossi, fonctionnaire de 42 ans. Pour lui, les différences d'éducation et d'autorité rendent la cohabitation difficile.

Même son de cloche chez Afi, commerçante au marché d'Adawlato : « Une femme qui entre dans un foyer avec des enfants d'une autre, ce n'est jamais simple. Il y a toujours des comparaisons, des jalousies. »

**La peur des conflits et du rejet**

Parmi les principales raisons évoquées, la crainte des tensions au sein du foyer revient souvent. Les relations entre beaux-parents et beaux-enfants sont perçues comme fragiles. « On entend souvent des histoires de maltraitance ou de rejet. Je préfère éviter ce genre de situation », expli-



que Kodjo, enseignant. Selon lui, les enfants peuvent se sentir exclus ou incompris dans une famille recomposée.

Certaines femmes redoutent également de ne pas être acceptées par les enfants de leur conjoint. « Tu peux faire tous les efforts, mais ils te rappelleront toujours que tu n'es pas leur mère », témoigne Ama, mère célibataire.

Au-delà des expériences individuelles, le rejet des familles recomposées s'explique aussi par des facteurs culturels. Dans de nombreuses communautés, la filiation biologique reste une valeur centrale. « Chez nous, la famille, c'est le sang. C'est difficile d'intégrer quelqu'un qui n'a pas ce lien », souligne un chef de famille dans la région des Plateaux.

Cette perception est parfois renforcée par l'entourage, qui peut exercer une pression sociale sur les cou-

ples concernés.

**Une réalité qui s'impose malgré tout**

Malgré ces réticences, la famille recomposée devient de plus en plus courante au Togo. Les mutations sociales, l'urbanisation et l'évolution des mentalités contribuent à redéfinir les modèles familiaux. Certains observateurs estiment que ces résistances traduisent surtout un manque d'accompagnement et de sensibilisation. « La famille recomposée peut fonctionner, mais elle demande beaucoup de dialogue, de patience et de respect mutuel », explique un sociologue.

Au final, le débat autour des familles recomposées reflète une société togolaise en pleine mutation, tiraillée entre attachement aux valeurs traditionnelles et adaptation aux réalités contemporaines. Si certains continuent de s'y opposer fermement, d'autres y voient une nouvelle forme de solidarité familiale, preuve que les modèles évoluent, même lentement.

Une chose est certaine : au Togo, la question des familles recomposées reste sensible, révélant des enjeux profonds liés à la culture, à l'éducation et à la cohésion sociale

## FESTIVAL FILBLEU

## Bella Bellow à l'affiche à Aného

Rencontre littéraire exceptionnelle à Aného ce Vendredi 20 mars 2026 à la mairie de la ville d'Aného. Bella Bellow, Figure emblématique de la musique togolaise, africaine et mondiale était au centre des débats en lien avec les livres écrits par Jules Ahadzi Komlan (Bella Bellow, une légende africaine) et Kodjo Agbémélé (La plus belle voix).

Eric J.

Le journaliste Jules Ahadzi Komlan a exposé son livre fait de recueil de témoignages, d'archives de presse et de photographies consacrés à l'icône de la chanson togolaise et africaine des années 60-70. Exposition doublée et confortée par l'écrivain Kodjo Agbémélé dans son roman « La plus belle voix ». Toutes choses qui ont plu à Kéttine Adodo, la présidente de Zonta Club de Lomé. « Cette rencontre donne un privilège de célébrer l'élégance et l'excellence au féminin », a-t-elle relevé. Pour elle, les artistes Togolais ont besoin d'aide et d'encouragement.

C'était un public des grands jours qui est venu écouter les auteurs à la grande satisfaction. Ceci démontre un attachement du public à la culture et à la vie de la diva de la chanson, Bella Bellow.

La rencontre était inscrite au programme du festival Filbleu qui en est à sa 16<sup>ème</sup> édition et qui a pris fin le samedi 21 Mars 2026. Depuis sa création, Filbleu s'est positionné comme une vitrine de la créativité sous toutes ses formes, avec un accent particulier, cette année, sur l'expression artistique des jeunes. Un clin d'œil au thème choisi par l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) pour la célébration de sa journée (20 Mars). Un thème qui est jugé d'ailleurs pertinent par le ministre du Tourisme, de la Cul-



ture et des Arts, Isaac Tchiakpé. « La jeunesse ne se limite pas à une tranche d'âge, mais représente avant tout une manière innovante de percevoir et de transformer le monde », a-t-il dit.

Dans son intervention à l'ouverture du festival, il a invité les jeunes à faire preuve d'audace, à écrire et à créer, estimant que l'avenir du continent reposera sur leur capacité à imaginer de nouveaux horizons. L'autorité, met en relief trois concepts : la jeunesse, la créativité et l'avenir. « Nous pouvons imaginer autrement, nous pouvons créer autrement, nous pouvons construire autrement. Peut-être qu'aujourd'hui vous êtes lecteurs, mais demain parmi vous se trouvent les grands écrivains africains », a déclaré l'officiel.

Le Directeur du festival filbleu, Kodjo Cyriaque Noussougo, a relevé que la créativité est une com-

pétence de vie essentielle qui contribue à l'équilibre individuel, tout en renforçant l'expression et l'estime de soi dès le plus jeune âge. « Nous avons l'impérieux devoir de nourrir à tout prix les rêves afin de laisser libre cours à l'innovation et à la créativité et aussi au travail excellentement accompli », a-t-il indiqué. Il a insisté sur l'importance de la créativité comme levier d'épanouissement personnel. Selon lui, elle contribue non seulement à renforcer l'expression individuelle, mais aussi à développer la confiance en soi dès le plus jeune âge. Il a également plaidé pour un accompagnement constant des aspirations des jeunes, afin de favoriser l'innovation et l'excellence.

Pour cette édition, les auteurs, artistes et directeurs de festivals confirmés du Togo, de l'Afrique et du monde sont allés à la rencontre des élèves des collèges et lycées de la capitale et de ses environs. Panel, conférence-débats, concert de musique et bien d'autres étaient au programme à L'édition 2026 du Festival filbleu s'est déroulé du 16 au 21 mars 2026 à Lomé, Sanguéra, Aného et Aklakou. À travers des échanges, des présentations d'ouvrages et des moments de partage avec le public, le festival Filbleu s'est imposé comme un cadre privilégié de dialogue et de transmission. En mettant en avant la créativité et le potentiel de la jeunesse, il confirme son rôle central dans la promotion de la culture et de la littérature au Togo et au-delà.

## ACCÈS À L'EAU EN AFRIQUE

## Un défi majeur au cœur de la Journée mondiale 2026

À l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de l'eau 2026, le 22 mars, la communauté internationale est appelée à renforcer son engagement en faveur d'un accès équitable et durable à l'eau. Instituée par les Nations Unies en 1992, cette journée rappelle que l'eau constitue à la fois un droit humain fondamental et un levier essentiel de développement. Placée cette année sous le thème « L'eau, source d'égalité », l'édition 2026 met en lumière les inégalités persistantes dans l'accès à cette ressource vitale, notamment en Afrique.

Malgré les progrès réalisés ces dernières années, la situation reste préoccupante sur le continent. Près de 400 millions d'Africains n'ont toujours pas accès à une eau potable sûre, compromettant ainsi les objectifs fixés par l'Organisation des Nations Unies dans le cadre de l'Objectif de Développement Durable 6 (ODD 6). L'accès à l'eau et à l'assainissement

demeure pourtant un pilier du développement durable. Il conditionne non seulement la santé publique, mais aussi la sécurité alimentaire, l'éducation, la croissance économique et la capacité des populations à faire face aux effets du changement climatique.

**Les femmes en première ligne**

Les inégalités d'accès à l'eau touchent de manière disproportionnée les populations les plus vulnérables, en particulier les femmes et les filles. Dans de nombreuses communautés africaines, elles sont encore chargées de la collecte de l'eau, une tâche chronophage qui impacte leur scolarisation, leur santé et leurs opportunités économiques. Cette situation est perçue comme un frein majeur à l'égalité des chances et au développement inclusif.

Face à ces défis, l'Association africaine de l'eau et de l'assainissement (AAEA) réaffirme son engagement à promouvoir des services d'eau et d'as-

sainissement plus inclusifs et durables. L'organisation mise notamment sur le renforcement des capacités, les partenariats stratégiques, l'innovation et l'intégration de l'approche genre pour transformer le secteur. Dans son appel lancé à l'occasion de cette journée, l'AAEA invite l'ensemble des acteurs – gouvernements, institutions, secteur privé et société civile – à intensifier leurs efforts pour garantir un accès équitable à l'eau.

Au-delà de son importance vitale, l'eau apparaît aujourd'hui comme un facteur déterminant d'égalité sociale et de dignité humaine. Pour les acteurs engagés dans le secteur, garantir l'accès universel à l'eau est une condition indispensable à la réalisation du développement durable. « Sans eau, il ne peut y avoir d'égalité, et sans égalité, il ne peut y avoir de développement durable », résume le message porté en cette Journée mondiale de l'eau 2026.

## FOOTBALL/EQUIPE NATIONALE

**"Ma mère m'a prêté de l'argent pour mes premiers crampons" : Adebayor, visage de la FIFA Boots for All**

**Le Président de la FIFA, Gianni Infantino, a aidé à distribuer des chaussures de football à des jeunes lors du lancement de l'initiative FIFA Boots for All (Des crampons pour tous), qui permettra de fournir des paires de chaussures gratuites à des enfants défavorisés dans le monde entier. L'un des moments les plus forts de la cérémonie de lancement est venu non pas d'un discours institutionnel, mais d'un témoignage personnel. Emmanuel Adebayor, légende togolaise du football international, présent en tant que FIFA Legend, a livré une confiance d'une authenticité désarmante lorsqu'on lui a demandé comment il avait obtenu sa première paire de chaussures de football.**

**Hervé A.**

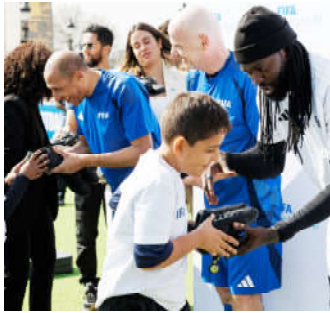
"Je m'en souviens comme si c'était hier. J'avais 14 ans et je demandais souvent des crampons, mais c'était très difficile d'en avoir. Ma mère m'a alors prêté de l'argent pour que je puisse en acheter une paire au marché."

Un marché de Lomé, une mère qui puise dans ses économies, un adolescent qui attend. Dernière la légende du football - Arsenal, Manchester City, Tottenham, Real Madrid - il y a d'abord cet enfant-là. Et c'est précisément pourquoi sa présence ce jour-là, aux côtés du Président de la FIFA Gianni Infantino pour distribuer des chaussures à des enfants défavorisés, avait une portée que nul communiqué ne pouvait égaler.

**Des crampons gratuits pour des centaines de milliers d'enfants**

L'initiative FIFA Boots for All part d'un constat aussi simple que criant : les chaussures de football représentent le poste de

dépense le plus lourd dans l'équipement d'un jeune joueur. Pour des millions de familles en Afrique, en Asie, en Amérique latine, dans les Caraïbes ou en Océanie, cet achat est tout simplement inaccessible. En réponse, la FIFA a engagé une première vague de 20 000 paires de chaussures, déclinées en neuf tailles, destinées aux enfants de 8 à 16 ans. Polyvalentes - utilisables à l'entraînement, en compétition ou en pratique récréative - elles sont conçues pour accompagner véritablement le quotidien des bénéficiaires, et non pour servir de simple symbole. La distribution est confiée aux fédérations nationales membres de la FIFA, les mieux placées pour identifier, école par école et communauté par communauté, les enfants qui en ont le plus besoin. L'ambition affichée par Infantino est claire : "À terme, des centaines de milliers de chaussures de football seront distribuées à des enfants du monde entier." Une phase pilote, donc, mais pensée comme le point de départ d'un mouvement



durable.

**Trois légendes, une même conviction**

Adebayor n'était pas seul pour porter ce message. D'autres FIFA Legends présentes ce jour-là ont apporté leur voix à l'initiative, chacune à sa manière. L'Argentin Javier Pastore, ancien meneur de jeu du Paris Saint-Germain, a mis le doigt sur quelque chose d'essentiel : ce que la privation matérielle fait au rêve d'un enfant. "Beaucoup d'enfants n'ont pas l'ambition ou le rêve de devenir footballeur, faute de

moyens. Chaque matin, ils seront motivés à l'idée d'enfiler ces nouveaux crampons pour aller jouer avec leurs amis." Pour Pastore, offrir une paire de chaussures, c'est d'abord rendre possible une ambition.

Gianni Infantino, lui, a rappelé la philosophie qui sous-tend l'ensemble du projet : "Nous avons estimé que la mission de la FIFA était également de donner l'opportunité à ces enfants de jouer au football, non seulement sur de beaux terrains, mais aussi avec de beaux crampons."

Adebayor a conclu avec la sincérité de celui qui sait de quoi il parle : "C'est absolument énorme. C'est juste formidable de pouvoir donner des chaussures à ces jeunes enfants dont les parents n'ont pas les moyens d'en acheter. Félicitations à la FIFA pour cette initiative."

Il ne parlait pas en ambassadeur de façade. Il parlait au nom de l'enfant qu'il a été. Et peut-être au nom d'un futur champion qui, quelque part en Afrique, attend encore sa paire.

## MULTISPORTS/

**Olympic GPT, une promesse de fiabilité à confirmer**

**Les Jeux olympiques ont cette vertu rare de transformer des millions de téléspectateurs ordinaires en passionnés éphémères de sports qu'ils ne connaissent pas. Pendant deux semaines, un fan de football se passionne pour le biathlon, une mère de famille découvre le ski-alpinisme, un adolescent s'interroge sur les règles du combiné alpin. Autant de questions qui, jusqu'ici, trouvaient leurs réponses dans les commentaires des diffuseurs ou sur les moteurs de recherche - avec les inexactitudes que cela implique. Pour combler ce besoin d'information fiable, le Comité International Olympique (CIO) a franchi un pas décisif en lançant Olympic GPT, un chatbot développé en partenariat avec le géant technologique Alibaba, accessible directement sur le site officiel du CIO.**

**Un outil universel, une promesse de fiabilité**

Disponible en douze langues - couvrant plus de 85 % de la population mondiale - Olympic GPT ambitionne de répondre instantanément à toutes les interrogations des spectateurs : règles d'une discipline, histoire des Jeux, parcours d'un athlète, résultats d'une épreuve. Mais ce qui distingue fondamentalement cet outil de ses concurrents, c'est la nature de ses sources. Là où la plupart des systèmes d'intelligence artificielle s'alimentent à la masse hétérogène d'Internet - avec les erreurs et approximations que cela entraîne -, Olympic GPT repose exclusivement sur la base de données officielle du CIO, rigoureusement contrôlée. "Chaque athlète, chaque compétition, chaque statistique y figure. Et tout est correct. C'est ce qui alimente ce système, et non pas ce qui a pu être

mentionné au hasard quelque part sur Internet", insiste Yiannis Exarchos, directeur général d'Olympic Broadcasting Services.

L'outil va plus loin encore en proposant des résultats en temps réel, disponibles une dizaine de minutes après la fin de chaque épreuve. Ce délai, plus long que celui d'autres plateformes, est assumé comme un choix délibéré : mieux vaut une information légèrement tardive que des résultats erronés. Dans un contexte où les fausses informations circulent à une vitesse vertigineuse, ce positionnement constitue une forme de pari sur la qualité contre la vitesse.

**Des résultats contrastés sur le terrain**

La rédaction de Francs Jeux a décidé de mettre l'outil à l'épreuve - et les résultats sont mitigés. Interrogé sur le palmarès olym-

pique du biathlète français Eric Perrot, Olympic GPT a rendu une réponse incomplète, omettant sa victoire avec le relais mixte et sa médaille d'argent sur l'individuel. Des oublis difficilement excusables pour un système qui se réclame de l'exhaustivité et de la précision, d'autant que l'outil lui-même reconnaît en bas de page que "les réponses peuvent être incomplètes ou inexactes" - une précaution qui relativise quelque peu la promesse affichée.

Mais le tableau n'est pas entièrement sombre. Sur des questions plus larges, Olympic GPT peut se montrer remarquablement précis et pertinent. Interrogé sur le bilan de la délégation suisse, il a produit une liste complète et détaillée - athlète, discipline, épreuve, date - en relevant des faits marquants comme les trois médailles d'or du skieur Franjo von Allmen lors d'une

même édition, ou le titre défendu avec succès par Mathilde Gremaud en slopestyle. La profondeur de la base de données du CIO, quand elle est bien exploitée, donne des résultats impressionnants.

**Une première tentative à perfectionner**

Yiannis Exarchos lui-même ne prétend pas à la perfection : "Ce n'est pas 100 % parfait, évidemment, mais cela fonctionne vraiment très, très bien. C'est une première tentative." C'est peut-être la meilleure façon de qualifier Olympic GPT : un prototype ambitieux, porteur d'une vraie vision, mais qui accuse encore des lacunes que trois ans de développement supplémentaires devraient combler. Rendez-vous à Los Angeles en 2028 pour mesurer les progrès accomplis.

## Jeux olympiques

**"Kirsty Coventry a réussi ses premiers Jeux olympiques"**

**La séquence Milan-Cortina 2026 est officiellement terminée. L'heure de revenir sur ces Jeux, à tête reposée, avec Eric Monnin, directeur du Centre d'études et de recherches olympiques universitaires (CEROU) et ambassadeur de l'université Marie et Louis Pasteur. L'auteur du livre Un siècle d'olympisme en hiver (éd. Désiris) a suivi ces Jeux de près et en a tiré un certain nombre d'enseignements.**

**Il y avait beaucoup d'attentes compte tenu du retour des Jeux au cœur de l'Europe. Le Mouvement olympique et paralympique en ressort plus fort selon vous ?**

Oui car les JO d'hiver sont des Jeux plutôt européens. Les huit premières nations du classement sont européennes. L'Allemagne gagne tout en bob et en luge, les Pays-Bas gagnent tout en patinage de vitesse, etc. Ces Jeux sont essentiellement européens et les faire revenir en Europe, cela assure la diffusion à des heures idéales pour le public, ainsi que de fortes connexions sur les réseaux sociaux. Cela permet d'avoir un impact sur la population, et surtout la jeunesse.

**Vous avez commenté les cérémonies de ces Jeux sur Eurosport. Qu'en avez-vous pensé ?**

On est revenu à du classique, mais on note plusieurs types d'innovation. Pour la première fois, on a entendu parler de Jeux disséminés, sur plusieurs clusters. On a vu une cérémonie d'ouverture avec des défilés dans différents endroits et deux allumages de la vasque. La clôture était aussi

très intéressante. Elle a reflété l'esprit d'unité qu'on avait vu en 1956, à Melbourne, en pleine Guerre froide. À l'époque, John Ian Wing avait proposé de faire une cérémonie de clôture qui mettrait en avant les principes humanistes de l'Olympisme en rassemblant tous les athlètes, sans distinction de nationalités. Être dans les Arènes de Vérone, ça nous a aussi renvoyés aux Jeux de 1960 : l'Éthiopien Abebe Bikila qui gagne en arrivant dans le Colisée pieds nus, les épreuves dans les thermes de Caracalla, etc. Les lieux ont une symbolique très forte et ça fait écho à l'Antiquité grecque, à la tradition de l'Ekecheiria.

**Ce sont des Jeux riches en enseignements selon les commentaires qui ont pu être faits par les responsables de Alpes 2030 ou même de la candidature Suisse 2038.**

Oui, il y avait au total 300 observateurs, venus pour essayer de prendre des bonnes pratiques. On peut citer les efforts mis en place pour limiter les déplacements et le bilan carbone. Les Jeux ne doivent pas modifier une ville ou un site, mais s'adapter.

ter. Ils se sont adaptés et c'est la grande richesse de ces Jeux.

**On voit que ce modèle ouvre le champ des possibles et nourrit des réflexions, par exemple sur une potentielle candidature New York-Lake Placid.**

L'objectif aujourd'hui, c'est d'aller vers des candidatures mutualisées. Regardez les Alpes 2030 : on aura l'anneau de vitesse en Italie ou aux Pays-Bas. C'est ça le principe aujourd'hui. Ce qui crée du bilan carbone, plus que les avions, c'est le ciment. Construire des sites olympiques, c'est l'opposé de ce qu'il faut faire si on veut un héritage positif pour la nation. Il faut absolument réutiliser ce qui est disponible, et mutualiser. Aujourd'hui, il est inenvisageable de refaire des Jeux comme à Sotchi.

**Ces Jeux ont aussi été marqués par un contexte géopolitique délicat. C'est une tâche sur la copie ?**

Le 4 février, une 107e membre du CIO a été élue, l'Irannienne Soraya Aghaei. C'est



une vraie prise de position concernant la condition de la femme. Le CIO a voulu apporter un soutien à la population féminine iranienne, c'est la première chose que je retiens. Ensuite, évidemment, il y a Vladyslav Heraskevych. Je crois que son action a marché. Tout le monde en a parlé, même s'il a été exclu. La présidente du CIO est même allée le rencontrer. Tout cela a mis en exergue quelque chose de très important aux Jeux : il y a des lieux sanctuarisés. Les Jeux ne doivent pas être politiques, mais on a le droit de s'exprimer et il y a des lieux pour cela. Je crois que Coventry a réussi ses premiers Jeux en prenant en compte toute cette géopolitique.

## BREVES

**Les JO 2028 dureront trois semaines !**

Les Jeux olympiques dureront trois semaines en 2028 ! Le comité d'organisation a confirmé les dates des tournois de football. Premier enseignement : les hommes ouvriront le bal dès le lundi 10 juillet, quatre jours avant la cérémonie d'ouverture. Les femmes, elles, entreranno en lice le 11 juillet. Les finales auront lieu respectivement le 28 juillet pour les hommes et le 29 pour les femmes.

Autre enjeu compte tenu des stades retenus : la répartition géographique des matchs. Jusqu'aux quarts de finale inclus, tous les matchs du tournoi masculin auront lieu à New York, Columbus, Nashville et St Louis. Une manière de limiter les déplacements trop longs. Certaines équipes féminines, en revanche, n'y joueront pas : elles joueront des matchs dans les quatre villes précédemment citées, mais aussi à l'autre bout du pays, à San Diego et San José.

Le schéma sera le même pour les hommes et pour les femmes lors de la dernière semaine : une demi-finale à San Diego, l'autre au Rose Bowl de Pasadena, le match pour le bronze à San Diego et la grande finale à Pasadena. Le San Diego Stadium sera le mieux servi avec onze rencontres au total. Le New York Stadium, le Columbus Stadium et le Nashville Stadium accueilleront tous neuf matchs. Huit rencontres se joueront à St Louis, sept à San José et cinq à Pasadena.

**Lin Yu-ting autorisée à boxer aux Championnats d'Asie**

Lin Yu-ting visera bel et bien le titre de championne d'Asie dans quelques jours en Mongolie. Médaillée d'or à Paris, malgré les critiques sur sa féminité, elle n'avait pas participé aux Championnats du monde 2025 à Liverpool, où World Boxing imposaient pour la première fois des tests de genre. La fédération de boxe de Taïwan (CBTA) a fait appel et présenté des documents médicaux qui ont finalement convaincu le comité médical de la nouvelle fédération internationale.

"Le Comité médical de World Boxing a examiné et évalué les documents médicaux présentés et a déterminé que la boxeuse était considérée comme une femme et éligible pour concourir dans la catégorie féminine", annonce World Boxing. Dans un communiqué, la CBTA s'est félicitée de voir que les experts ont confirmé que Lin Yu-ting était bien "une femme depuis la naissance" et qu'elle avait sa place dans cette catégorie.

Le secrétaire général de World Boxing, Tom Dielen, a reconnu que "cette période a été difficile pour la boxeuse et la CTBA". Il ajoute : "Nous apprécions la manière dont ils ont abordé la procédure d'appel ainsi que leur acceptation de l'exigence de World Boxing de veiller à ce que sa politique d'éligibilité, conçue pour garantir la sécurité et l'intégrité sportive, ait été correctement mise en œuvre et respectée." Les Championnats d'Asie démarrent le 29 mars et dureront jusqu'au 10 avril.

**Les Championnats du monde indoor attribués à l'Inde et au Kazakhstan**

En campagne pour organiser les Jeux olympiques et paralympiques 2036, l'Inde a reçu une bonne nouvelle de la part de World Athletics : l'instance a en effet attribué les Championnats du monde d'athlétisme indoor 2028 à l'État de l'Odisha. Une occasion en or de démontrer ses capacités puisqu'il s'agira de la première compétition mondiale d'athlétisme accueillie par le pays.

"Grâce à des investissements soutenus dans des infrastructures sportives de classe mondiale, des programmes de développement des athlètes et des écosystèmes de haut niveau, notre État s'est imposé comme une destination de choix pour les événements sportifs internationaux. L'organisation des Championnats du monde d'athlétisme en salle 2028 renforcera encore notre engagement à bâtir une culture sportive dynamique tout en inspirant la prochaine génération d'athlètes à travers l'Inde", se félicite le ministre en chef de l'Odisha, Shri Mohan Charan Majhi.

L'édition 2030 a quant à elle été décernée à Astana (Kazakhstan). "En attribuant les deux prochaines éditions à l'Odisha et à Astana, je me réjouis de voir que les Championnats du monde en salle continuent de se renforcer, en captivant les spectateurs du monde entier, et que nos deux prochains hôtes s'inscrivent dans notre stratégie visant à étendre nos manifestations aux marchés émergents", a déclaré Sebastian Coe, président de World Athletics.

|                                                                                                                                              |  |                                                                                                                                                                                                           |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                         |  | <b>Directeur de la Publication</b><br><b>Hugue Eric JOHNSON</b>                                                                                                                                           |
| <b>Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses</b>                                                                                 |  | <b>Directeur de la Rédaction</b><br><b>Jean AFOLABI</b>                                                                                                                                                   |
| Récupéré N°0145/16/02/01/HAAC<br>Siège: Wuiti - Nkafu<br>Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28<br>e-mail: patrie006@yahoo.fr<br>Casier N° 60 / M.P. |  | <b>Rédaction</b><br><b>Sylvestre D.</b><br><b>Hervé AGBODAN</b><br><b>Maurille AFERI</b><br><b>Pater LATE</b><br><b>Kossiwa TCHAMDJA</b><br><b>Koffi SOUZA</b><br><b>Alan LAWSON</b><br><b>Abel DJOBO</b> |
| <b>Impression</b><br>Groupe de presse L'Union<br><b>Tirage: 2500 exemplaires</b>                                                             |  | <b>Service photographie</b><br><b>Roland OGOUNDE</b>                                                                                                                                                      |
|                                                                                                                                              |  | <b>Dessin-Caricature</b><br><b>LAWSON Laté</b>                                                                                                                                                            |
|                                                                                                                                              |  | <b>Graphisme</b><br><b>Guillaume BOGLA</b>                                                                                                                                                                |

**OPINION** : de Catherine Noulou-Kmey Djayouri, vice-présidente de l'ANSOT  
SUSPENSION DES GVEC ET AVEC AU TOGO

## L'analyse sociologique d'une décision aux enjeux sociaux majeurs

La décision du gouvernement togolais de suspendre la promotion des Groupements d'Épargne et de Crédit (GVEC) et des Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC) suscite un débat important dans les milieux du développement. Entre impératif de régulation financière et rôle social de ces mécanismes d'épargne communautaire, la question soulève des enjeux économiques, institutionnels et sociaux majeurs. L'Association nationale des sociologues du Togo propose ici une lecture sociologique des discussions suscitées par cette décision.

**Une décision qui relance le débat sur la microfinance communautaire.** Le 16 février 2026, le Ministère des Finances et du Budget du Togo a adressé une correspondance à certaines organisations de développement, notamment Plan International Togo, demandant la cessation de la promotion des Groupements d'Épargne et de Crédit (GVEC) et des Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC). Cette décision s'inscrit dans un processus d'assainissement du secteur de la microfinance, les autorités estimant que ces structures exercent des activités d'épargne et de crédit sans disposer de l'agrément requis conformément à la législation encadrant les Systèmes Financiers Décentralisés. Rapidement, la mesure a suscité de nombreuses réactions dans les milieux professionnels, associatifs

et académiques. Au sein de l'Association nationale des sociologues du Togo (ANSOT), les échanges ont mis en lumière plusieurs dimensions sociales, économiques et institutionnelles de cette décision.

**Quatre tendances dans les réactions des sociologues.** Les discussions au sein du panel de sociologues membres et sympathisants de l'ANSOT révèlent quatre grandes tendances d'analyse.

1. *L'inquiétude pour l'inclusion financière des populations pauvres.* De nombreux intervenants soulignent le rôle central des GVEC et AVEC dans l'accès aux services financiers pour les populations rurales et les ménages modestes. Dans de nombreuses localités, ces groupements constituent parfois la seule possibilité pour les populations d'épargner et d'accéder à de petits crédits, notamment pour financer des activités génératrices de revenus ou faire face à des dépenses imprévues.

Les contributions individuelles restent généralement modestes — souvent entre 50 et 200 francs CFA par semaine — mais leur mise en commun permet de mobiliser des ressources utiles pour les familles.

2. *La concurrence perçue avec les institutions de microfinance.* Certains participants avancent l'hypothèse d'une influence des institutions de microfinance formelles dans le débat. Selon cette perception, les groupements d'épargne communau-

taires attireraient progressivement une partie de la clientèle potentielle des institutions formelles, en raison de leur proximité avec les populations et de conditions d'accès plus souples au crédit.

3. *La légitimité du rôle régulateur de l'État.* D'autres intervenants appellent toutefois à une lecture plus nuancée. Ils rappellent que la régulation du secteur financier relève d'une responsabilité régalienne, notamment pour protéger les épargnants et prévenir les dérives liées à certaines structures informelles. Dans plusieurs contextes africains, des expériences mal encadrées ont déjà conduit à des pertes financières importantes pour les populations.

4. *Les risques de rupture des dynamiques communautaires.* Une autre préoccupation concerne les conséquences sociales de la décision. Plusieurs participants craignent que la suspension de la promotion des GVEC et AVEC fragilise des dynamiques communautaires construites sur plusieurs années, notamment celles portées par les femmes dans les zones rurales.

**Les GVEC et AVEC : bien plus que des dispositifs financiers.** Du point de vue sociologique, les GVEC et AVEC ne peuvent être réduits à de simples instruments financiers. Ils constituent également des institutions sociales de solidarité, reposant sur des principes fondamentaux : la confiance entre membres ; la transpa-

rence dans la gestion ; la responsabilité collective. Les membres se sélectionnent eux-mêmes, définissent leurs règles de fonctionnement et assurent collectivement la gestion des fonds.

**Un outil d'apprentissage financier et d'autonomisation.** Ces groupements jouent également un rôle important dans l'éducation financière des populations. Ils permettent aux membres d'acquérir progressivement des compétences en matière d'épargne, de gestion collective, de crédit. Dans de nombreux contextes, ces mécanismes constituent une première étape vers l'intégration dans le système financier formel. Ils contribuent également fortement à l'autonomisation économique des femmes, en leur permettant de financer de petites activités génératrices de revenus et de renforcer leur capacité de décision au sein des ménages.

**Une tension classique dans les politiques de développement.** La controverse autour des GVEC et AVEC met en évidence une tension classique dans les politiques publiques : la tension entre régulation institutionnelle et auto-organisation communautaire. D'un côté, l'État cherche à sécuriser les activités financières et à prévenir les risques de fraude. De l'autre, les populations développent des mécanismes d'entraide pour répondre à des besoins que les institutions financières formelles ne parviennent pas toujours à satisfaire. Dans plusieurs pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, cette tension a été résolue par la mise en place de cadres juridiques adaptés aux groupe-

ments d'épargne communautaires.

**Les principales conclusions de l'analyse.** L'analyse sociologique permet de dégager plusieurs enseignements : les GVEC et AVEC constituent un levier important d'inclusion financière dans les zones rurales ; leur contribution à l'autonomisation économique des femmes est largement reconnue ; la décision des autorités répond néanmoins à une logique de régulation du secteur financier ; l'absence de concertation préalable pourrait produire des effets sociaux négatifs sur les dynamiques communautaires. La question centrale n'est donc pas l'existence de ces groupements, mais la manière de les encadrer et de les articuler avec le système financier formel.

**Recommandations de l'ANSOT.** Afin de favoriser une approche équilibrée, plusieurs pistes sont proposées. (i) Organiser une concertation nationale : le ministère de l'Économie et des Finances pourrait engager une concertation associant organisations de développement, institutions de microfinance, chercheurs, représentants des communautés. (ii) Adapter le cadre réglementaire : les autorités de régulation pourraient examiner la possibilité d'adapter certaines dispositions juridiques aux réalités socio-économiques des zones rurales. (iii) Renforcer la gouvernance des groupements : les organisations de développement devraient renforcer les mécanismes de transparence, les dispositifs de gouvernance, la documentation des impacts socio-économiques des GVEC. (iv) Encourager les partenariats avec la



Catherine Noulou-Kmey Djayouri, vice-présidente de l'ANSOT

microfinance : les institutions de microfinance pourraient considérer ces groupements comme des partenaires potentiels plutôt que comme des concurrents. Dans plusieurs pays, les GVEC constituent une porte d'entrée vers les services financiers formels.

**Vers une régulation équilibrée.** La controverse autour des GVEC et AVEC révèle un enjeu fondamental pour les politiques de développement au Togo : la reconnaissance et l'encadrement des initiatives communautaires d'entraide économique. Une régulation efficace doit éviter deux écueils : la dérégulation totale, qui expose les populations à des risques financiers ; l'interdiction brutale, qui pourrait étouffer des mécanismes de solidarité ayant fait leurs preuves. La voie la plus constructive réside probablement dans un encadrement progressif conciliant sécurité financière et dynamique communautaire, afin de préserver les mécanismes qui contribuent depuis plusieurs années à la résilience des populations les plus vulnérables.

Texte publié par Catherine Noulou-Kmey Djayouri, vice-présidente de l'ANSOT

## SANTÉ / LA TRISOMIE 21

### Journée mondiale, le 21 mars 2026

### sous le thème : "Ensemble contre la solitude"

(suite de la page 2)

Si l'inclusion scolaire et professionnelle progresse, le sentiment de solitude reste une réalité douloureuse pour de nombreuses personnes avec une déficience intellectuelle. Les statistiques mondiales révèlent qu'elles sont près de trois fois plus exposées à l'isolement social que le reste de la population.

Souvent aggravée par la stigmatisation et le manque de participation sociale, la solitude peut avoir des conséquences graves sur la santé et le bien-être.

En 2026, l'objectif est donc de transformer la « présence » en « appartenance ». Il ne suffit plus d'être là ; il s'agit de créer des liens sincères, des amitiés durables et de garantir une place

entière au sein de la cité à travers une véritable inclusion. Mais la lutte contre la solitude est aussi une question de droits fondamentaux, inscrits dans la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées.

#### Outre la trisomie 21

Il existe d'autres types de trisomies autosomiques (chromosomes non sexuels) et sexuelles. Les plus fréquentes à la naissance sont la **trisomie 18** (syndrome d'Edwards) et la **trisomie 13** (syndrome de Patau), souvent fatales in utero, suivies de la **trisomie 8** (syndrome de Warkany).

Voici les autres types de trisomies, principalement causées par une anomalie lors de la division cellulaire (non-disjonction) :

**Trisomies rares (Autosomiques) :**

- Trisomie 8 (Syndrome de Warkany) : Peut être complète (souvent non viable) ou en mosaïque.

- Trisomie 9 : Syndrome de Rethoré, très rare.

- Trisomie 13 (Syndrome de Patau) : Malformations cérébrales, faciales et cardiaques sévères.

- Trisomie 18 (Syndrome d'Edwards) : Retard de croissance, malformations viscérales et des membres.

- Trisomies 1 à 7, 10 à 12, 14 : Très rares, souvent en mosaïque, avec des phénotypes variables.

**Trisomies des chromosomes sexuels :**

- 47,XXX : Syndrome du triple X.

- 47,XXY : Syndrome de Klinefelter.

(suite à la page 7)

## NÉCROLOGIE

### Bruno Salomone, l'acteur et humoriste français s'en est allé à 55 ans

(suite de la page 2)

En 2010, il est à l'affiche du téléfilm Big Jim de Christian Merret-Palmair. La même année, il joue avec Julie Gayet dans Famille décomposée, téléfilm de Claude d'Anna (France 3). En 2011, il est le héros de la mini-série de M6 La Pire Semaine de ma vie, de Frédéric Auburtin. En 2013, il joue le rôle-titre du téléfilm Lanester, premier chapitre d'une collection de polars initiée par Franck Mancuso pour France 2. Il fait également partie du casting réuni par Jean Dujardin pour son émission

à sketches Le Débarquement diffusé sur Canal+. En 2015, il joue dans la mini-série Le Secret d'Élise d'Alexandre Laurent (TF1), puis en 2016 dans le téléfilm Meurtres à l'île de Ré, diffusé sur France 3.

Il apparaît au théâtre en 2013 dans Mélodrame(s) de Gabor Rassov à La Pépinière-Théâtre, et en 2015 dans Un petit jeu sans conséquence de Jean Dell et Gérard Sibleyras au Théâtre de Paris.

En 2016, il revient seul sur scène pour un nouveau spectacle, Euphorique. La même année, il participe au

cinéma à Brice 3, la suite de Brice de Nice, où il retrouve Jean Dujardin.

En 2024, il figure dans le jury de la septième édition du Festival Films courts de Dinan, sous la présidence de Patrice Leconte.

Fin 2024, il incarne un animateur cynique star d'une chaîne d'information en continu dans la série Enjoy ! sur France.tv Slash. Sa performance est saluée par la presse.

Bruno Salomone est mort le dimanche 15 mars 2026, à l'âge de 55 ans, d'une longue maladie.

## Avis de Décès



**MAMAN CHRISTINE ADOUDE AKUE, épouse GNASSINGBE**

Sage-femme d'Etat à la retraite, rappelée à Dieu le 12 Mars 2026 à l'âge de 74 ans

« Jésus lui dit: Je suis la résurrection et la vie. Celui qui croit en moi vivra, quand même il sera mort »  
Jean 11: 25

## Annunces & Remerciements

**Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président du Conseil,**

Nii Kpakpo Ete Eba AKUE IX,  
Régent de DEGBENOU SEMPE MANTSE  
La communauté de DEGBENOU,  
La famille ADOTEVI-AKUE du Togo et du Bénin,  
La famille AKUE,  
La famille GNASSINGBE,  
La famille KETOGLLO,  
Les familles KPEISU, DOGBE, DOGBEISE & TOULEASSI  
Monsieur Francis ADOTEVI - AKUE, Chef de la famille AKUE,  
ses frères et soeurs, cousins et cousines, époux (ses) et leurs enfants,  
Monsieur Kpakpo Philippe AKUE,  
Journaliste Radio Lomé à la retraite, ses épouses et leurs enfants,  
Madame Adukoe Elom AKUE  
et sa fille Estee Séfako en France,  
Madame Adoudé Jeanne AKUE, épouse KUADJOVI,  
son époux et leurs enfants,  
Monsieur Max Kodzo OSSYI,  
ancien administrateur de la RTCI, son petit frère et leurs enfants,  
Le Pasteur Béné TOULEASSI,  
ancien modérateur de l'Eglise Presbytérienne du Togo,  
Madame Akoko ATIKOSSIE,  
ses frères, soeurs, cousins, cousines, époux (ses) et leurs enfants,  
Monsieur Kodzo GOOBYI,  
ses frères, soeurs, cousins, cousines, époux (ses) et leurs enfants,  
LES ENFANTS DE LA DÉFUNTE : Sylvie, Némé, Naka & Essolissam,  
leurs époux (ses) et leurs enfants  
LES PETITS ENFANTS : Sunny, Maléki, Giorgio, Brice, Gianna, Abigail, Alhan, Ketsia, Bryan, Clara, Isaac - Eachann, Joseph - Ethan & Jonathan  
Les frères & soeurs GNASSINGBE,  
leurs mamans, leurs époux (ses) et leurs enfants,  
ont tous l'immense douleur de vous annoncer le rappel à Dieu de :

**MAMAN CHRISTINE ADOUDE AKUE, épouse GNASSINGBE**

Sage-femme d'Etat à la retraite, survenu le 12 Mars 2026 à l'âge de 74 ans

vous renouvellent leur profonde gratitude et vous prient d'assister ou de vous unir d'intentions aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :

## Programme des Obsèques

**VENDREDI 27 MARS 2026**

**18H30 - 20H00**

Veillée de Prières à la Place des Fêtes sise à Lomé 2

**SAMEDI 28 MARS 2026**

**08H00**

Levée du corps au domicile de la défunte sis à Totsi

**09H00 - 11H00**

Culte d'enterrement à la Place des Fêtes sise à Lomé 2

**11H30**

Inhumation au Cimetière de BE-KPOTA dans la stricte intimité familiale

**13H00**

Salutations d'usage au domicile de la défunte

**DIMANCHE 29 MARS 2026**

**08H00**

Culte d'Actions de Grâce à l'Eglise Nouvelle Vie sise à Nyekonakpoé suivi de la sortie de Deuil au domicile de la défunte

SANTÉ / LA TRISOMIE 21

## Journée mondiale, le 21 mars 2026 sous le thème : "Ensemble contre la solitude"

(suite de la page 6)

-47,XXX : Syndrome de Jacob.

**Formes de trisomies :**

-Libre et homogène : Toutes les cellules ont 47 chromosomes.

-En mosaïque : Seules certaines cellules ont le chromosome en trop, les autres sont normales.

-Par translocation : Le chromosome supplémentaire est attaché à un autre.

La plupart des autres trisomies complètes (en dehors de 13, 18, 21) sont fatales et entraînent des fausses-couches spontanées.

**Causes et facteurs de risque**  
**Causes infectieuses/**  
**environnementales**

Bien que la trisomie soit principalement une maladie génétique, certains facteurs environnementaux peuvent influencer le risque d'anomalies chromosomiques. Par exemple, les infections maternelles pendant la grossesse, comme la rubéole ou le

cytomégalovirus, ont été associées à un risque accru d'anomalies congénitales, bien qu'elles ne soient pas directement responsables de la trisomie.

**Causes génétiques/auto-immunes**

La trisomie est principalement causée par une non-disjonction, c'est-à-dire une incapacité des chromosomes à se séparer correctement lors de la division cellulaire. Ce phénomène peut survenir dans l'ovule ou le spermatozoïde, conduisant à la formation d'un embryon avec un chromosome supplémentaire. Les prédispositions génétiques, comme l'âge maternel avancé, constituent des facteurs de risque importants. Les maladies auto-immunes ne sont pas directement responsables de la trisomie, mais peuvent compliquer la grossesse et le développement fœtal.

**Mode de vie et facteurs**  
**alimentaires**

Certains choix de vie et habitudes

alimentaires peuvent influencer indirectement le risque de trisomie. Par exemple, l'obésité maternelle, le tabagisme et la consommation excessive d'alcool pendant la grossesse ont été associés à diverses anomalies congénitales et complications. Une alimentation équilibrée, riche en vitamines et minéraux, est essentielle au développement du fœtus et peut contribuer à réduire les risques.

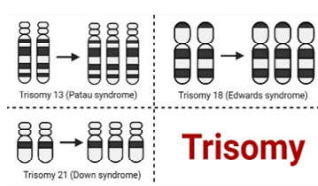
**Facteurs de risque clés**

Âge maternel : Les femmes de plus de 35 ans ont un risque plus élevé d'avoir un enfant atteint de trisomie, en particulier du syndrome de Down.

Histoire de famille : Des antécédents familiaux d'anomalies chromosomiques peuvent augmenter le risque.

Enfant précédent atteint de trisomie : Les parents qui ont eu un enfant atteint de trisomie ont un risque plus élevé d'en avoir un autre.

Position géographique : Certaines



populations peuvent présenter des incidences plus élevées de trisomies spécifiques en raison de facteurs génétiques.

Conditions sous-jacentes : Des affections telles que le diabète ou des troubles thyroïdiens chez la mère peuvent compliquer la grossesse et augmenter les risques.

**Tests de diagnostic**

Dépistage prénatal : Le test prénatal non invasif (TPNI) permet d'évaluer le risque de trisomie pendant la grossesse grâce à un simple test sanguin.

Ultrason : Les anomalies détectées lors d'échographies de routine peuvent nécessiter des tests supplémentaires.

Amniocentèse ou prélèvement de villosités chorionales (PVC) : Ces tests invasifs peuvent confirmer un diagnostic en analysant les cellules fœtales à la recherche d'anomalies chromosomiques.

Karyotypage : Un test de laboratoire qui examine le nombre et la structure des chromosomes dans un échantillon de sang ou de tissu.

**Options de traitement****Des traitements médicaux**Bien qu'il n'existe pas de remède contre la trisomie, divers traitements médicaux peuvent aider à gérer les symptômes et à améliorer la qualité de vie. Parmi ceux-ci, on peut citer :  
- Interventions chirurgicales : Pour les malformations cardiaques congénitales ou autres anomalies physiques.  
- Médicaments : Pour gérer les problèmes de santé associés, tels que les crises d'épilepsie ou les problèmes de thyroïde.

- Thérapies : La physiothérapie, l'ergothérapie et l'orthophonie peuvent contribuer à améliorer les résultats du développement.

**Traitements non**  
**pharmacologiques**

Les modifications du mode de vie peuvent également jouer un rôle crucial dans la gestion de la trisomie :

- Soutien nutritionnel : Une alimentation équilibrée adaptée aux besoins de chacun peut aider à gérer les problèmes de santé.

- Programmes d'intervention précoce : L'accès aux ressources éducatives et de développement peut améliorer considérablement les résultats pour les enfants atteints de trisomie.

- Groupes de soutien : Entrer en contact avec d'autres familles peut apporter un soutien émotionnel et des conseils pratiques.

## DATES

## RÉSULTATS

|                                                                                                                                        |  |                                                                                                                                                               |  |                                                                                                                                                                                                                               |  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |  |                                                                                                                                                           |  |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|
| MARDI<br>17 - 03 - 2026                                                                                                                |  |                                                                                                                                                               |  |                                                                                                                                                                                                                               |  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |  |                                                                                                                                                           |  |
| MERCREDI<br>18 - 03 - 2026                                                                                                             |  |                                                                                                                                                               |  |                                                                                                                                                                                                                               |  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |  |                                                                                                                                                           |  |
| JEUDI<br>19 - 03 - 2026                                                                                                                |  |                                                                                                                                                               |  |                                                                                                                                                                                                                               |  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |  |                                                                                                                                                           |  |
| VENREDI<br>20 - 03 - 2026                                                                                                              |  |                                                                                                                                                               |  |                                                                                                                                                                                                                               |  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |  |                                                                                                                                                           |  |
| SAMEDI<br>21 - 03 - 2026                                                                                                               |  |                                                                                                                                                               |  |                                                                                                                                                                                                                               |  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |  |                                                                                                                                                           |  |
| LUNDI<br>23 - 03 - 2026                                                                                                                |  |                                                                                                                                                               |  |                                                                                                                                                                                                                               |  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |  |                                                                                                                                                           |  |
| GROS LOTS DU TIRAGE N°1835<br>DE LOTO BENZ DU 18 MARS 2026<br>@ LOMÉ<br># Point de vente 60073<br>* Un (01) gros lot de 1.000.000 FCFA |  | GROS LOTS DU TIRAGE N°142<br>DE LOTO KING DU 20 MARS 2026<br>@ MANGO<br># Point de vente 10523<br>* Deux (02) gros lots d'une valeur totale de 2.150.000 FCFA |  | GROS LOTS DU TIRAGE N°900<br>DE LOTO KADOO DU 20 MARS 2026<br>@ LOMÉ<br># Point de vente 70022<br>* Un (01) super gros lot de 2.500.000 FCFA<br>@ KOUGNOHOU<br># Point de vente 20527<br>* Un (01) gros lot de 1.000.000 FCFA |  | GROS LOTS DU TIRAGE LOTO BOOM<br>NUMÉRO 142 DU 17 MARS 2026<br>@ LOMÉ<br># Point de vente 30426<br>* Un (01) maxi gros lot de 6.000.000 FCFA<br># Point de vente 70022<br>* Un Super gros lot de 3.500.000 FCFA<br># Point de vente 90088<br>* Deux gros lots de 2.500.000 FCFA<br># Point de vente 70026<br>* Un gros lot de 1.250.000 FCFA |  | GROS LOTS DU TIRAGE N°456 DE LOTO Sam DU 21 MARS 2026<br>@ LOMÉ<br># Point de vente 70026<br>* Un (01) maxi gros lot de 10.000.000FCFA<br># Point de vente 30426<br>* Un (01) maxi gros lot de 4.000.000FCFA<br># Point de vente 90061<br>* Un (01) gros lot de 1.900.000FCFA<br># Point de vente 30133<br>* Un (01) gros lot de 1.000.000FCFA |  | GROS LOTS DU TIRAGE N°142<br>DE LOTO GOLD DU 23 MARS 2026<br>@ MANGO<br># Point de vente 10523<br>* Trois gros lots d'une valeur totale de 3.680.000 FCFA |  |



TOUS LES  
MARDIS **13H**

# LOTO CASH



## LOTO CASH



NUMÉRO VERT **8600**

f LonatoLoto590

www.lonato.tg